Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie
Montpellier

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Hérault

éducation
nationale

Service commun des
personnels enseignants
1er degré

Affaire suivie par :
Sophie GELY
04 67 91 52 70
Myriam TERRIERE
04 67 91 52 82

courriel
sophie.gely@ac-montpellier.fr
myriam.terriere@ac-montpellier.f

DSDEN de l'Hérault
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
cedex 2

Montpellier, le 4 mai 2015

L'inspectrice d'académie
Directrice des services de l'éducation nationale
de l'Hérault

à

Mesdames et messieurs
Les instituteurs et professeurs des écoles
du département de l'Hérault
Pour attribution

Mesdames et messieurs
Les inspecteurs de l'éducation nationale
Pour information

OBJET : Appel à candidatures sur fonctions hors barème.

PJ : Annexe 1 : fiche de candidature.

Certaines fonctions, en raison de la mission confiée, des compétences requises et/ou des conditions de fonctionnement, sont attribuées à titre définitif, hors barème et selon une procédure particulière.

La présente circulaire a pour objectif de vous présenter les fonctions qui font l'objet d'un appel à candidature, la procédure à suivre, les conditions de nomination sur ces postes et le calendrier.
Les fiches de postes respectives sont disponibles sur le site de la direction des services de l'éducation nationale du département de l'Hérault.

1) FONCTIONS SPÉCIFIQUES CONCERNEES

Les fonctions suivantes nécessitent de la part des candidats des compétences professionnelles particulières (cf. Fiches des postes à profil – site DSDEN34) :

1-Poste de conseiller pédagogique de circonscription
Condition : être titulaire du CAFIPEMF généraliste ou de l'option proposée

Postes vacants en septembre 2015 (information au 6 mai 2015)
- un poste de conseiller pédagogique, circonscription de Montpellier IENA
- deux postes de conseiller pédagogique, circonscription de Montpellier SUD
- deux postes de conseiller pédagogique, circonscription de Castelnau le Lez

2-Poste de l'éducation prioritaire

► Poste du dispositif « plus de maîtres que de classes »
Condition : pas de titre requis.

Postes vacants en septembre 2015 (information au 6 mai 2015)
- E.E.PU Les romarins, Béziers, circonscription de Béziers Ville
- E.E.PU Joseph Delteil – Montpellier, circonscription de Montpellier Nord
- E.E.A Bouloche – Montpellier, circonscription de Montpellier Ouest

► Poste d'enseignant dans le cadre du dispositif « Scolarisation des enfants de moins de trois ans »
Condition : pas de titre requis.

Postes vacants en septembre 2015 (information au 6 mai 2015)
EMPU Langevin Wallon, Bédarieux, circonscription de Bédarieux
EMPU Michelet, Béziers, circonscription de Béziers Ville

3-Directions à responsabilité particulière

► Poste de Direction en école maternelle ou élémentaire à 14 classes et plus.
Rappel : cette fonction est difficilement compatible avec une demande de temps partiel.

Postes vacants en septembre 2015 (information au 6 mai 2015)
- E.E.PU Mario Roustan, Castelnau le Lez, Circonscription de Castelnau le Lez (14 classes)
- E.E.PU Les Terres Blanches, Frontignan, circonscription de Frontignan Littoral (16 classes)
- E.E.PU Joseph Delteil, Grabels, circonscription de Montpellier Nord (16 classes)
- E.E.PU Condorcet, Jacou, circonscription de Castelnau le Lez (17classes)
- E.E.PU Charles Dickens, Montpellier, Montpellier Sud (18 classes)

► Direction en éducation prioritaire
Condition : être inscrit(e) inscrits sur la liste d'aptitude de directeur.

Postes vacants en septembre 2015 (information au 6 mai 2015)

Ecoles en REP :
E.E.PU George Sand, Béziers, circonscription de Béziers Ville (7 classes)
E.E.PU Nelson Mandela, Béziers, circonscription de Béziers Ville (6 classes)
E.E.PU Le Parc, Lunel, circonscription de Lunel (12 classes)

Ecoles en REP+ :
E.E.PU Cordier, Béziers, circonscription de Béziers Ville (11 classes)
E.E.PU Galilée, Montpellier, circonscription Montpellier Nord (9 classes)
E.E.PU Joseph Delteil, Montpellier, circonscription Montpellier Nord (8 classes)
E.E.PU Léo Malet, Montpellier, circonscription Montpellier Ouest (14 classes)

2) PROCEDURE

Les candidats sollicitant une affectation sur l'un de ces postes :
- constituent obligatoirement un dossier à partir de la **fiche de candidature** - annexe I – accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV,
- **transmettent ce dossier par la voie hiérarchique, revêtu de l'avis de l'IEN, au SCPE 1er degré pour le 21 mai 2015 au plus tard.**
- seront ensuite convoqués devant une commission départementale qui proposera un classement à la Directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Hérault.
- procèderont obligatoirement à la saisie de leur vœu sur SIAM via I-PROF, pendant la période d'ouverture du serveur.

ATTENTION :
Une candidature sur l'un de ces postes nécessite <u>à la fois</u>, de renseigner la fiche de candidature et de saisir sur SIAM via I-PROF ce même vœu. Dans l'hypothèse où l'une ou l'autre seulement de ces conditions serait réalisée, la candidature ne pourrait être prise en compte.

3) TRAITEMENT DES CANDIDATURES

Le vœu exprimé sur l'un de ces postes ne sera examiné qu'à la <u>condition d'avoir été formulé en premier.</u> En cas de vœux multiples sur des postes attribués hors barème, ils devront se suivre (ne pas intercaler de vœu sur poste ordinaire). Ils seront alors examinés dans l'ordre de leur formulation.

Les enseignants seront affectés sur le vœu correspondant, « hors barème » selon le rang de classement établi par la commission.

4) CALENDRIER DES OPERATIONS

Jeudi 21 mai 2015 : date limite de retour des candidatures par la voie hiérarchique.

Mercredi 3 juin 2015 après-midi : commissions d'entretien.

CAPD du 19 juin 2015 : résultats des commissions.

Pour le Directeur académique
des services de l'éducation nationale
D.S.D.E.N de l'Hérault
la Secrétaire générale
Adjointe au secrétaire général d'académie
chargée du département de l'Hérault

Martine BOLUIX

ACADEMIE DE MONTPELLIER
RECTORAT
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SERVICE COMMUN DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

Annexe 1

FICHE DE CANDIDATURE

à transmettre à la DSDEN – SCPE 1er Degré -
pour le 21 mai 2015, délai impératif

NOM – Prénom : .....
Date de naissance : .....
Note pédagogique : .....

Adresse personnelle : .....
..... N° de téléphone : .....

affectation des **trois dernières années scolaires** :

.....
.....
.....

ETUDES – DIPLOMES : .....

FONCTION(S) DEMANDEE(S) :

☐conseiller pédagogique de circonscription
- circonscription : .....
- circonscription : .....
- circonscription : .....

☐poste de Direction en école maternelle ou élémentaire à 14 classes et plus
☐direction en éducation prioritaire
☐Poste du dispositif « plus de maîtres que de classes »
☐Poste d'enseignant dans le cadre du dispositif « Scolarisation des enfants de moins de trois ans »